Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200943-20251211-DELIB2025_094-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LANCIEUX

Côtes d'Armor

Date de convocation	Nombre de conseillers
05/12/2025	En exercice : 18
Date d'affichage convocation	Présents : 16
05/12/2025	Procurations : 2
	Votants : 18

VOTE

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le onzième jour du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en présence du public, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle d'Honneur de la Mairie sous la présidence de Mme Delphine BRIAND, Maire.

Présents : Delphine BRIAND, François GRANIER, Sylvie BAGOT, Patrick BRIAND, Laura LECOLLINET, Michel AUSSANT, Michel-Eric EHRLICH, Marie-Hélène JANIN, Josy LE SAUX, Caroline PARIS de BOLLARDIERE, Catherine GOUILLOU, Christian ROMONT, Thierry CHAPLAIN, Anne-Sophie CHALMEL, Françoise CHAPLET, Marianne DAIGNAN.

Représentés : David LY SUNNARAM donne procuration à Laura LECOLLINET, François JEUDY donne procuration à Marianne DAIGNAN.

Secrétaire : Michel AUSSANT

Délibération n° 2025-094

Tarifs des mouillages à partir de 2026

Madame Laura LECOLLINET propose les tarifs ci-dessous à partir de 2026 pour les mouillages,

LOCATION DES MOUILLAGES	2025	2026
Tarifs forfaitaires annuels		
Bateaux de moins de 5 m	168,00	168,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	239,00	239,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	338,00	338,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	466,00	466,00
Bateaux de plus de 11 m	863,00	863,00
Tarifs mouillage « La Fosse »	200,00	200,00
La Fosse Mairie	520,00	520,00
Tarif forfait jour en saison du 01/07 au 31/08		
Bateaux de moins de 5 m	8,00	8,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	11,00	11,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	13,00	13,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	15,00	15,00
Bateaux de plus de 11 m	18,00	18,00
Tarif forfait semaine en saison du 01/07 au 31/08		
Bateaux de moins de 5 m	32,00	32,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	51,00	51,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	58,00	58,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	85,00	85,00
Bateaux de plus de 11 m	107,00	107,00
Tarif forfait mois en saison du 01/07 au 31/08		
Bateaux de moins de 5 m	103,00	103,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	150,00	150,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	196,00	196,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	304,00	304,00
Bateaux de plus de 11 m	378,00	378,00
Tarif forfait semaine hors saison du 01/09 au 30/06		
Bateaux de moins de 5 m	13,00	13,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	18,00	18,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	25,00	25,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	38,00	38,00
Bateaux de plus de 11 m	49,00	49,00

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200943-20251211-DELIB2025_094-DE

Tarif forfait 1 mois hors saison du 01/09 au 30/06		
Bateaux de moins de 5 m	38,00	38,00
Bateaux de 5 à 6,99 m	50,00	50,00
Bateaux de 8 à 8 ,99 m	70,00	70,00
Bateaux de 9m à 10,99 m	89,00	89,00
Bateaux de plus de 11 m	123,00	123,00
Râtelier d'annexe, kayaks et planches – La Case	32,00	32,00
Amende quotidienne en cas d'infraction	66,00	66,00
Intervention du surveillant du port	69,00	69,00
Supplément chaîne zone de l'Islet	93,00	93,00
Bouée corps-mort poire	11,00	11,00
Stationnement engins nautiques		
Par an	40,00	40,00
Enlèvement	107,00	107,00
Stockage par jour (au-delà du 8ème jour à effet rétroactif)	3,50	3,50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➢ **ADOPTE** les tarifs proposés ci-dessus
➢ **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Delphine BRIAND, Maire

Michel AUSSANT, secrétaire





Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie le 19/12/2025
et de la transmission au représentant de l'Etat le 19/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.